



NEWSLETTER N° 9

FÉVRIER 2017

Chers(es) adhérents(es), chers(es) amis(es),

En cette période d'Assemblées Générales, la fédé74 multiplie les rencontres. Chaque jour nous mettons un point d'honneur à échanger avec vous sur vos projets et les difficultés que peuvent rencontrer les UC dans leur quotidien.

Ces moments d'échanges sont également l'occasion d'aborder la question de l'adhésion à la Fédé74. Il faut garder à l'esprit que la Fédé74 tire sa force et sa légitimité du soutien de tout un chacun.

D'ailleurs, les appels à cotisation ont été lancés (vous pouvez aussi adhérer sur notre site internet), on compte sur vous !

Bonne lecture à vous,

Eddi ETIENNE
Président de la fédé74

MAIS QUE FAIT LA FÉDÉ74 ?

Dans un souci de transparence, la Fédé74 a décidé de publier un agenda de ses actions et rencontres. Cette démarche a pour objectif de rendre publique la multiplicité des tâches accomplies par la Fédé74. Quelle action sur le terrain ? Quelle UC soutenue ? Quel élu interpellé ? Démarche qui nous le souhaitons vous permettra de mieux appréhender notre action et notre engagement au quotidien !



La suite sur www.fede74.com en page Actions - calendrier de la fédé74



Tink Solutions
Notre expérience à votre service

REMBOURSEMENT DE VOS DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS Les règles à respecter

Chef d'entreprise, vous utilisez votre véhicule personnel pour les besoins de votre activité, votre entreprise vous est redevable de certains de vos déplacements et vous vous remboursez soit immédiatement (par chèque ou virement), soit en différé (en créditant votre compte courant d'associé). L'indemnisation est le plus souvent calculée sur la base du même barème kilométrique utilisé pour la déclaration de ...

La suite sur www.fede74.com en page Actualités - Fédération (14 février 2017)

L'EMBAUCHE

Votre entreprise se développe, vous pensez recruter, ce qu'il faut mieux savoir avant. Une embauche, c'est le point de départ d'une relation contractuelle entre l'employeur et l'employé. Des obligations et des responsabilités pour chacun. Elles sont régies essentiellement par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale, la convention collective, les accords d'entreprise et le contrat de ...



La suite sur www.fede74.com en page Actualités - Fédération (14 février 2017)



MARCHÉ DE MARNAZ

La commune de Marnaz (74460 - secteur de Cluses) recherche des commerçants pour son marché le mercredi matin. La présence d'un vendeur de poulets cuits assure une clientèle fidèle, régulière et de tout âge. Le marché se tient sur la place de la mairie, à proximité des écoles. Renseignement auprès du secrétariat de la mairie de Marnaz au 04.50.53.52.63 ou par email à c.mogeny@mairiedemarnaz.fr

FAITES DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE UN INVESTISSEMENT RENTABLE !

L'OCTA CCIR Auvergne-Rhône-Alpes vous propose de soutenir les établissements de formation situés dans votre région. Les sommes perçues seront versées selon vos souhaits aux établissements d'enseignement que vous aurez désignés. Vous participez ainsi à la formation des jeunes du territoire qui participeront à leur tour au développement des entreprises régionales, dont vous faites partie.



En choisissant l'OCTA CCIR Auvergne-Rhône-Alpes, vous choisirez la CCI Haute-Savoie qui est votre interlocuteur légitime pour vous accompagner dans les formalités de versements en respectant vos choix d'affectation, vérifiant vos calculs, établissant les documents obligatoires et transmettant un double pour votre comptabilité.

Pour effectuer votre déclaration, deux solutions :

- 1 - Déclarez en ligne via l'outil Facilitaxe : <https://www.facilitaxe.com/ccirara>
- 2 - Complétez et retournez le bordereau de versement accompagné de votre règlement.

Pour rappel, ces formalités sont à réaliser avant le 1er mars 2017.

À voir sur : http://www.haute-savoie.cci.fr/votre-cci/actualites-cci/829-faites-de-votre-taxe-d-apprentissage-un-investissement-rentable?s_une=105

COUP DE POUCE EMPLOI : réunion le 17 mars à 9h à La Balme de Sillingy



Connaissez-vous Coup de Pouce Emploi ? « Nous apportons des solutions de recrutement adaptées aux entreprises, collectivités, associations et particuliers. Nous sommes des facilitateurs d'emploi et positionnons nos salariés sur des missions ponctuelles et régulières. Notre action sert de tremplin vers un nouvel avenir professionnel, et comme des copilotes nous entraînons nos équipes pour réussir à atteindre leur objectif. » ...

La suite sur www.fede74.com en page Actualités - Fédération (14 février 2017)

PARTENAIRES de la fédé74

